

PERMANENCE DE SPINCOURT

La Mission Locale du Nord Meusien tient une permanence avec rendez-vous les mardis de 09h à 12h à la CODECOM de Spincourt.

Nous remarquons une forte sollicitation du public jeune puisqu'en 2015, la Mission Locale n'intervenait qu'une matinée toutes les 2 semaines. Durant l'année 2016, il est arrivé qu'une permanence exceptionnelle soit mise en place pour répondre aux demandes de rendez-vous des jeunes et ainsi réduire les délais d'attente.

La CODECOM met à disposition un bureau qui permet de réaliser des entretiens individuels en toute confidentialité.

PARTIE 1 PRESENTATION DU TERRITOIRE

1.1 Caractéristiques du territoire :

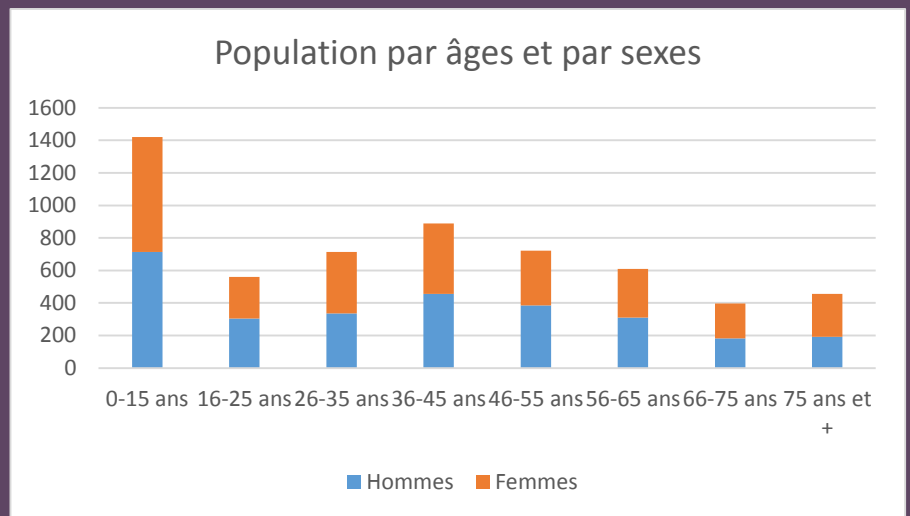


Lieu de
Permanence

Spincourt est un territoire rural se situant à 35 km de Verdun, 14 km de Longuyon (54), 27 km de Longwy (54), 35 km de Rodange (Luxembourg) et 42 km de Messancy (Belgique).

Les jeunes mobiles habitant le territoire préfèrent se déplacer vers la Meurthe et Moselle pour accéder à l'emploi mais aussi vers le Luxembourg et la Belgique. Ceci est remarqué tant pour les filles que pour les garçons.

Le canton de Spincourt est d'une superficie de 278 km² et compte 5727 habitants (en 2013). Sa densité est de 21 habitants au km². En 2013 la part de la population la plus importante est celle des jeunes de 0 à 15 ans, sachant qu'aujourd'hui une partie de cette population se situe dans notre cœur de cible, c'est-à-dire les 16-25 ans.



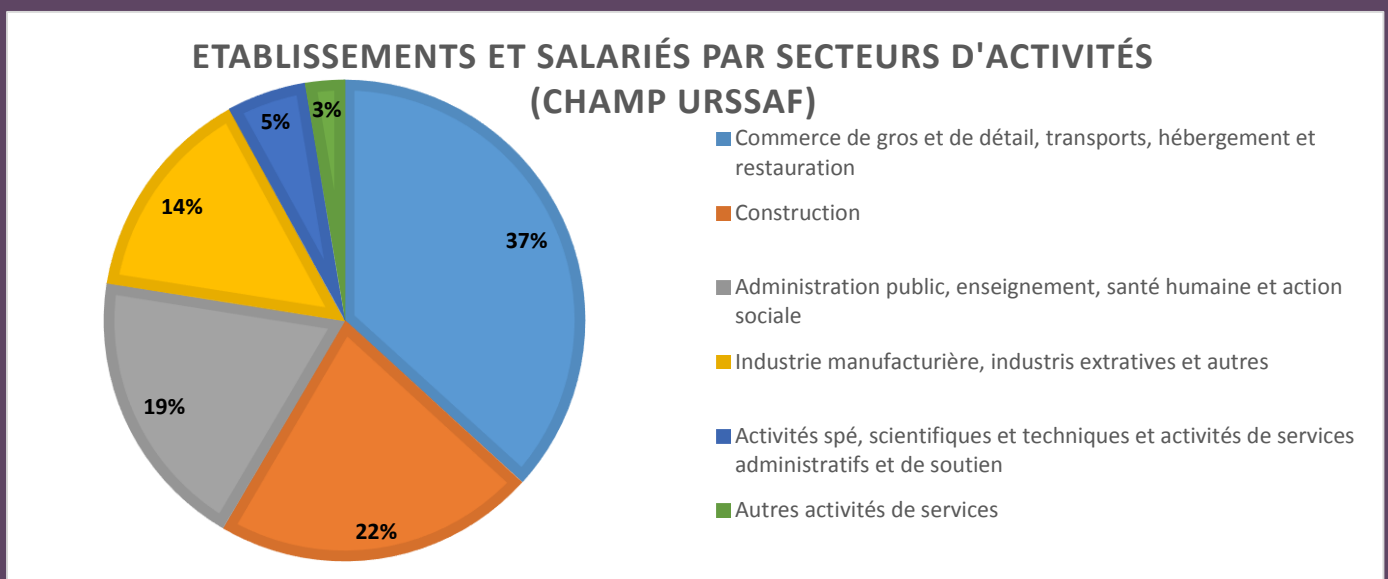
Source : www.lorpm.eu/INSEE

Le taux de chômage sur le canton de Spincourt est de 11.6% en 2013 (contre 9.9% en 2010). Les Femmes sont plus exposées au chômage que les Hommes, 13.8% contre 9.9% en 2013. Concernant les jeunes de 16 à 25 ans les taux de chômage est en augmentation depuis 2010, il passe de 26.7% à 33.2% (en 2013). Source : www.lorpm.eu/INSEE

1.2 Tissu économique local :

En 2015, les secteurs d'activités dominant dans le canton de Spincourt, sont : (ici est pris en compte le nombre d'établissements et le nombre de salariés par secteurs d'activités). Source : www.lorpm.eu

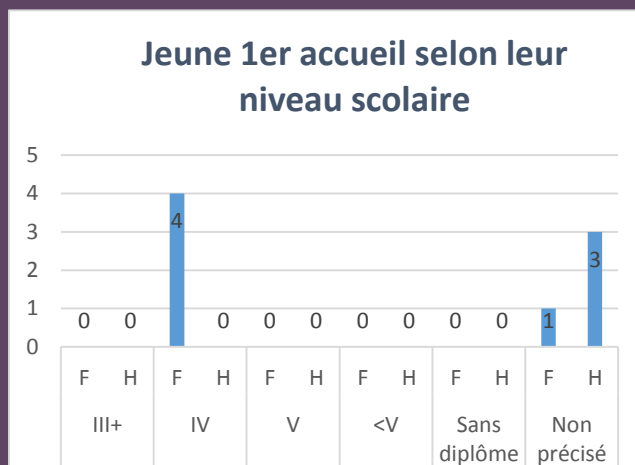
- 37% dans le commerce
- 22% dans la construction
- 19% dans les administrations publics



La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leur insertion sociale et professionnelle.

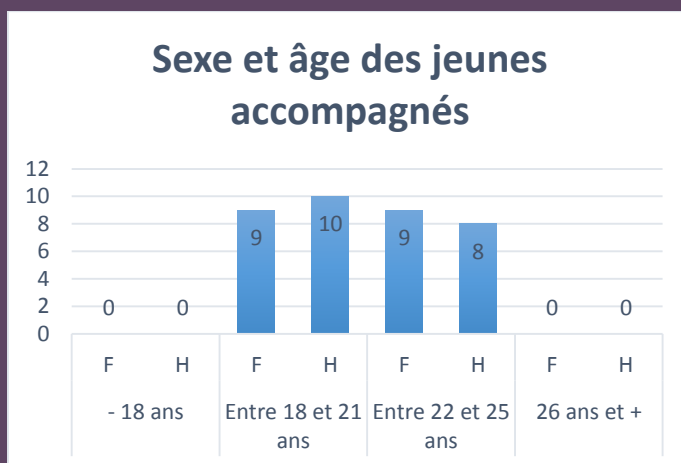
2.1 Jeunes en 1^{er} accueil selon le niveau scolaire - sexe :

Plus de femmes ont été accueillies pour la première fois sur le territoire de Spincourt. La majorité des femmes nouvellement accueillies possédaient une qualification de niveau IV. L'accès à l'enseignement secondaire est difficile. En effet, les jeunes n'ont pas de lycée à proximité, ils sont obligés de se déplacer. Pour cela ils doivent prendre un hébergement lointain ou effectuer des déplacements quotidiens (lorsque cela est possible).



2.2 Jeunes accompagnés

Nous pouvons remarquer qu'au cours de l'année 2016 les jeunes accompagnées par la mission locale sur le territoire étaient majeur et avaient entre 18 et 25 ans. Aucun jeune de moins de 18 ans est accompagné sur le territoire

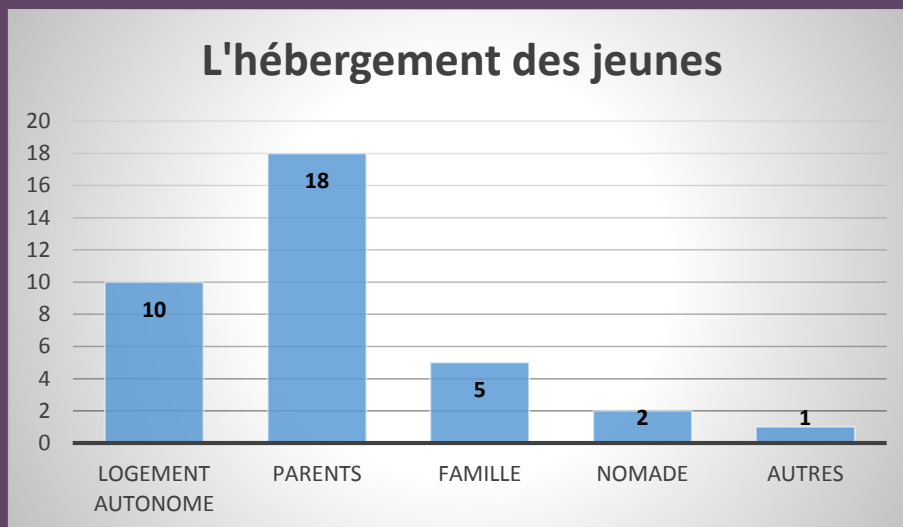


2.3 logement et situation familiale :

Une grande majorité des jeunes vivent chez leurs parents. Cependant, nous retrouvons tout de même une part de jeunes qui résident en logement autonome. L'accès au logement autonome s'explique par le manque d'aide et/ou de soutien des parents et donc l'obligation des jeunes à prendre leur indépendance, mais également par la construction d'une vie familiale (arrivée d'un enfant). La plupart des jeunes qui sont en logement autonome sont bénéficiaires de minimas sociaux. Le logement représente une grande part du budget des jeunes, ce qui accentue les

difficultés financières. Sur ce territoire nous remarquons que 5 jeunes sont hébergés par leur famille. Ceci peut également s'expliquer par le manque d'accompagnement des parents.

Deux personnes sont en hébergement nomade puisqu'ils sont issus de la communauté des gens du voyage.



La plupart des jeunes accompagnés sont célibataires.

Seulement, 5 sont en vie maritale et une jeune accompagnée est marié.

Célibataire	Marié(e)	Vie maritale
30	1	5

2.4 Moyen de locomotion - Mobilité :

Sur ce territoire, il est quand même remarqué que plus de la moitié des jeunes sont en possession d'un véhicule pour se déplacer. Le permis de conduire reste quand même un élément essentiel et le plus demandé par les autres jeunes. En effet, il est difficile pour eux de se déplacer sans permis de conduire. En effet, la ville de Spincourt n'est pas desservie par les transports en commun.

Toutefois le département autorise l'utilisation des transports scolaires pour les jeunes. Malgré cela accéder aux formations se déroulant sur Verdun et/ou même accéder à un emploi est difficile. Les transports scolaires ne circulant pas en période de vacances, les jeunes ne peuvent utiliser ce moyen de transport. De plus, pour pouvoir se rendre au travail grâce aux transports scolaire il est nécessaire de travailler en horaire de journée. L'utilisation des transports scolaire ne peut donc pas se faire sur du long terme, il est obligatoire pour les jeunes d'avoir un autre moyen de locomotion autres.

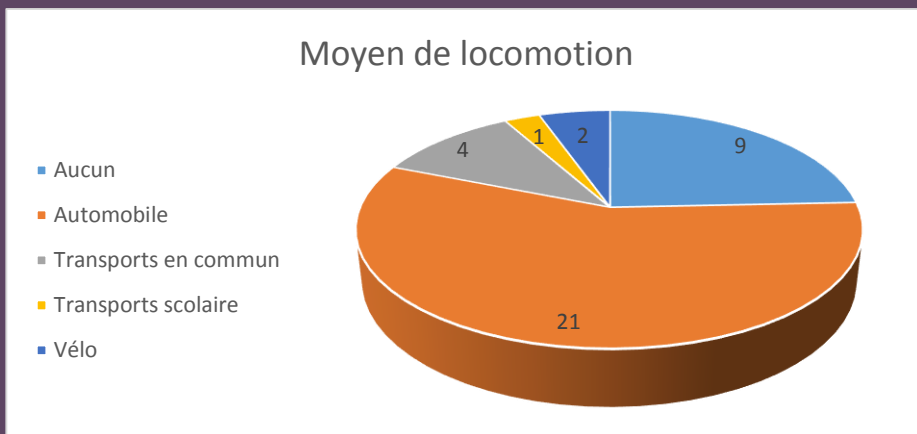
Des tickets de bus sont octroyés aux jeunes et de nombreuses demandes de PASS 55 et d'abonnement de bus sont effectuées auprès du département. La plupart des jeunes n'ont pas

la possibilité de les financer, notamment pour le premier mois de formation ou d'emploi puisqu'ils n'ont aucune rémunération.

De plus, les jeunes de ce territoire préfèrent accéder à l'emploi

dans le département frontalier (54) voir même les pays frontaliers de par leur proximité. Un bus départemental est mis en place pour faciliter l'accès vers la Meurthe et Moselle. En effet, le bus véhicule les personnes jusque Longwy.

Beaucoup se rendent également à Longuyon afin de prendre le bus pour aller jusque Longwy. Il est à noter que le bus Longuyon - Longwy est en correspondance avec les trains pour se rendre à Luxembourg Ville et Esch sur Alzette.



PARTIE 3 PROBLEMATIQUES RENCONTREES ET PROPOSITIONS

La principale demande des jeunes est l'emploi. Cependant différentes problématiques sont à résoudre au préalable notamment lorsqu'il y a peu de transports en commun sur le lieu d'habitation.

La plupart des jeunes accompagnés ont un faible niveau de qualification, voir aucune qualification. L'accès à l'emploi est compliqué. Un large travail sur le projet professionnel est à effectuer afin d'orienter au mieux les jeunes dans le choix de leur avenir professionnel. On remarque une forte demande de formation de la part des jeunes.

A ses difficultés s'ajoutent pour certains des problématiques sociales auxquels doivent faire face les jeunes en parallèle telles que : les conflits familiaux, les difficultés de logement, les difficultés à répondre aux besoins primaires.

Au quotidien, nous pouvons nous apercevoir que le sentiment de mal-être et de manque de confiance en soi est très présent. Un accompagnement ponctuel n'est pas toujours suffisant. Le dispositif « garantie jeune » a débuté en septembre 2016 sur le territoire, elle permet d'effectuer un accompagnement social transversal et également stabiliser la situation financière des jeunes qui sont sans ressources.

Ces différents besoins sont explicités par les jeunes accompagnés. Cependant le besoin le plus exprimés est les difficultés financières qui ne leur permettent pas d'accéder aux éléments nécessaires pour faciliter leur insertion professionnelle.

PARTIE 4-Propositions et actions de la mission locale

4.1 Les champs d'intervention de la Mission Locale :

La Mission Locale propose un accompagnement social et professionnel. Elle intervient dans la recherche et l'accès aux formations mais également en matière d'emploi. En effet, la mission locale met en place des ateliers permettant d'orienter les jeunes dans le choix de leur projet professionnel et ainsi de le valider pour faciliter leur accès à l'emploi. Des ateliers de recherche d'emploi sont également mis en place sur le territoire et à Verdun. Ces ateliers permettent aux jeunes de travailler leur CV, lettre de motivation et également de connaître les gestes et postures professionnelles à avoir en entreprise. En individuel, il peut également être travaillé la préparation aux entretiens d'embauche ou même d'entrée en formation. Elle accompagne les jeunes dans leur recherche de contrats en alternance et d'emploi en mettant à disposition les différentes offres à pourvoir. La conseillère accompagne également les jeunes dans les démarches administratives à réaliser auprès de Pôle Emploi (inscription, demande d'allocation, suivi de dossier) mais aussi dans l'utilisation de leur espace personnel.

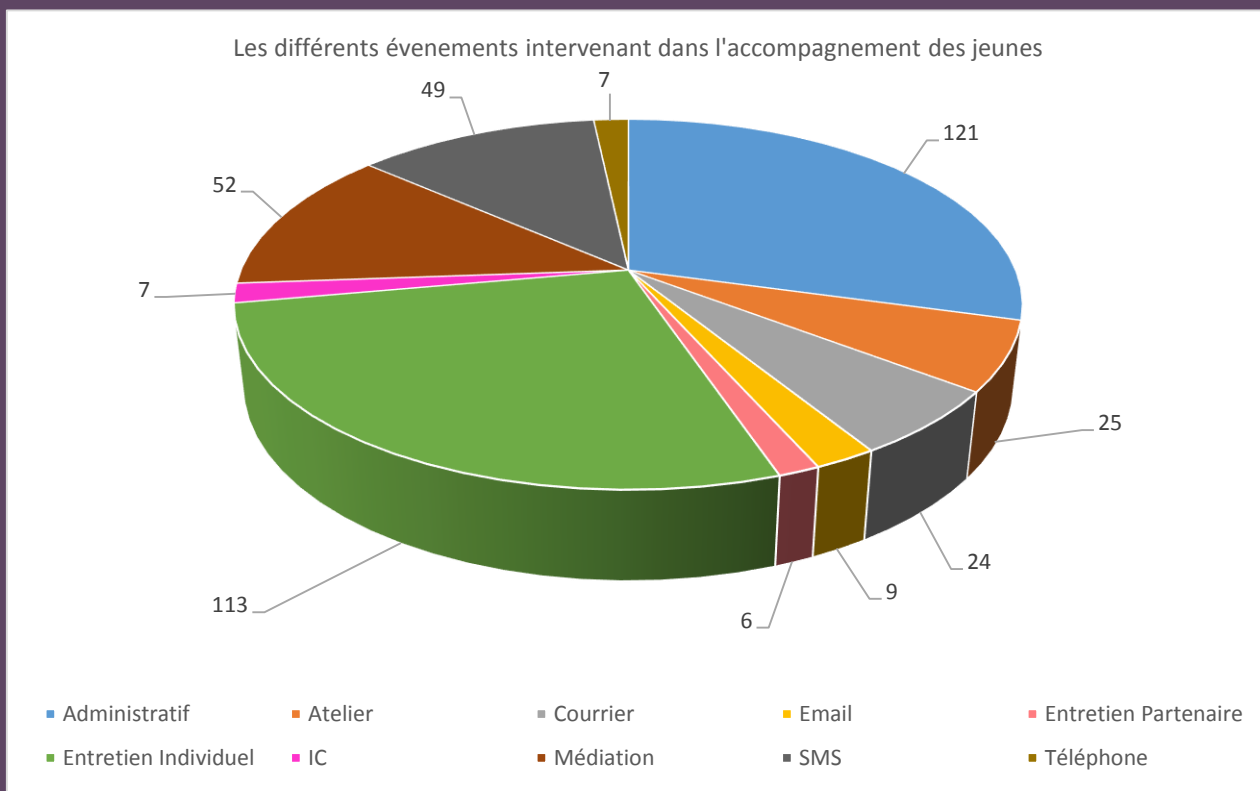
Il est tout de même à noter que la mission locale intervient de plus en plus sur un aspect social qui comprend différentes problématiques telles que : le logement, la santé, la mobilité et les ressources.

Les demandes d'aides financières se multiplient notamment à travers le Fond d'Aides aux Jeunes (FAJ) et le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL). Les aides sont principalement utilisées pour l'accès aux permis de conduire, les frais de transports, des bons alimentaires, la réparation de véhicule et l'entrée en logement.

Pour répondre en globalité aux problématiques rencontrées, un large travail en partenariat est effectué. En effet, la mission locale travaille avec la Maison de la Solidarité, le département, le CCAS, la mairie, CAP emploi, différents organismes de formation, Pôle Emploi. Sur ce territoire il est également présent un travail en partenariat avec les agences intérimaires du Luxembourg et de Longwy. Les jeunes se tournent directement vers le secteur de Longwy pour leur orientation.

2 Les différents évènements intervenant dans l'accompagnement des jeunes :

L'accompagnement des jeunes n'est pas seulement réalisé au cours d'entretien individuel. En effet, la conseillère mission locale est fortement sollicitée par mail, SMS et appel pour une réponse rapide aux demandes des jeunes. Le travail en partenariat se fait énormément pour accompagner le jeune au mieux et répondre à ses problématiques. Il s'effectue soit en entretien avec les partenaires, soit par téléphone ou mail. Elle participe également à des recrutements et donc accompagne les jeunes dans leurs démarches en leur proposant des ateliers et même des informations collectives. Pour un accompagnement de qualité et un suivi régulier, les tâches administratives sont très présentes.



4.3 Comparatif 2015 - 2016 :

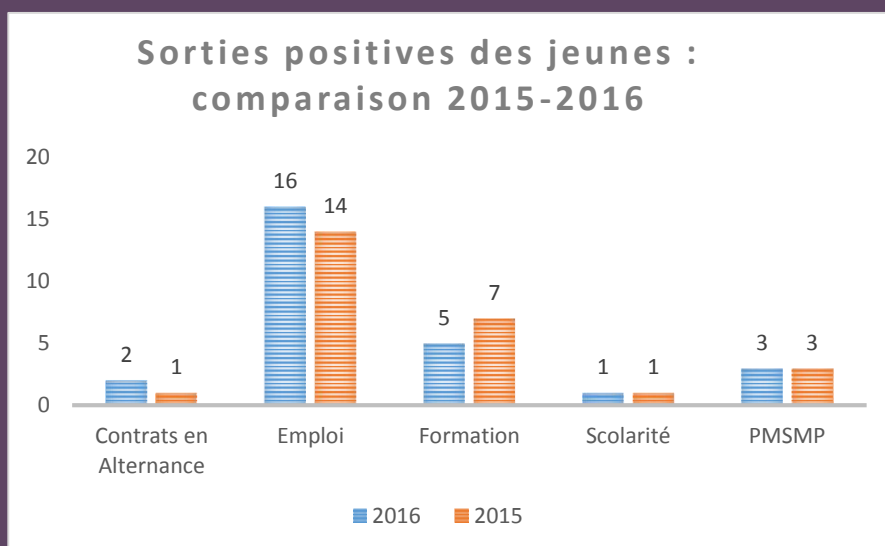
- **Les propositions faites aux jeunes lors de leur accompagnement :**

Lieu	2015	2016
Spincourt	340	413

On remarque que le nombre de propositions faites aux jeunes a augmenté entre 2015 et 2016. La mission locale multiplie ses champs d'intervention et ainsi répond et oriente les jeunes selon leurs demandes. A savoir que les demandes des jeunes sont de plus en plus diversifiées et concerne de multiples domaines (financier, professionnel, logement, santé, mobilité...).

- **Les sorties positives des jeunes :**

En 2016, nous remarquons une augmentation du nombre d'accès à l'emploi et de contrat en alternance. Le nombre d'entrée en formation a diminué. Autant de PMSMP (stage entreprise) ont été mise en place en 2015 qu'en 2016.



PARTIE 5- Perspectives 2017

En 2017, la mission locale envisage de rester force de proposition pour faciliter l'accès à l'autonomie sociale des jeunes.

Elle tendra à mettre en place des actions collectives sur le territoire qui répondront aux demandes et aux besoins des jeunes.

Un large travail sur l'aspect social de l'accompagnement des jeunes va également être mis en place puisqu'en 2016, il a été remarqué une forte demande des jeunes sur des thématiques sociales. Pour certains jeunes accompagnés, un accompagnement ponctuel n'est pas suffisant de par les multiples problématiques. Depuis septembre 2016, le dispositif « Garantie jeunes » a été mis en place sur le territoire du Nord Meusien, il propose un accompagnement transversal aux jeunes. En 2017, l'objectif est de développer l'utilisation de ce dispositif et ainsi de permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi et à l'autonomie sociale grâce à une rémunération mensuelle.

En 2016, il a été remarqué de plus en plus de demande des jeunes sur des difficultés d'ordre sociale. Le partenariat va s'élargir afin de répondre au mieux aux demandes jeunes et ainsi de les orienter vers les organismes répondant à leurs problématiques de la meilleure façon.



www.ml-nordmeusien.fr

03.29.86.25.26



Rejoignez-nous
sur Facebook

